

Créateur de **SMILE** depuis 20 ans

La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de crèches et micro-crèches **certifiées**.



La Maison Bleue

Réinventons la crèche

La Maison Bleue en quelques chiffres



Créateur de crèches depuis 2004

La crèche multi-accueil

Elle permet d'accueillir plus de 12 enfants répartis sur plusieurs unités de vie (petits, moyens, grands ou en âges mélangés)



La micro-crèche

Elle peut accueillir jusqu'à 12 enfants maximum formant un seul groupe en âges mélangés.

Notre projet éducatif unique pour évoluer dans un environnement sain et durable



Assurer à l'enfant une **sécurité affective** et physique



Respecter les rythmes et **repères de l'enfant**



Garantir à chacun des **soins individualisés**



Favoriser **l'éveil et l'autonomie** de l'enfant



Soutenir l'enfant dans **ses émotions et ses désirs**



Situer les **parents** au centre de notre projet



Assurer une **sociabilisation** en douceur

Des équipes diplômées et stables

Un projet éducatif unique et cohérent

Basé sur la sécurité affective et l'autonomie de l'enfant, ainsi que son acquisition de repères.

Une politique de recrutement ambitieuse

Tère entreprise de crèche ayant une école préparant aux diplômes d'auxiliaires de puériculture. Des parcours d'intégration clé en main (en crèches comme au siège)

150 auxiliaires de Puériculture diplômés/an

Un maillage territorial dense

Pour répondre à 100% des besoins et être toujours plus proche des familles

Un interlocuteur unique pour plus de proximité

Une formation continue

1er groupe de crèche à mettre en place des parcours collectifs d'accompagnement de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
 + de 400 sessions de formation par an

Un engagement pour le bien-être des équipes

La Qualité de Vie au Travail est notre priorité : aménagement des espaces, semaine de la QVT, mesures salariales, ...



La Qualité et la RSE au cœur de notre démarche



Nous sommes certifiés !

La Maison Bleue a accompagné Bureau Veritas dans la rédaction des engagements, en tant qu'expert Petite Enfance et Parentalité.

Un référentiel « métier » accessible à tous les gestionnaires de crèches sur le marché



En 2022, La Maison Bleue a obtenu la médaille de bronze sur la certification Ecovadis qui évalue les organisations sur :

l'Environnement Social et Droits Humains, l'Éthique et les achats responsables



Unique gestionnaire à exiger minimum **50% de produits bio** sur l'ensemble de ses crèches

Toutes nos crèches peuvent accueillir des enfants en situation de **handicap ou avec des besoins spécifiques.**

En 2022, **538** enfants accueillis en crèche faisaient l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)



Diagnostic déchets avec Take a waste pour un déploiement national

Entreprise à mission **Réduire les inégalités H/F** en favorisant le retour au travail des femmes

Bilan carbone Agir durablement en lançant un projet sur la réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre



Objectifs 2024

Les 4 étapes clés pour tous les employeurs

Les crèches inter-entreprises sont accessibles aux parents uniquement sous condition de réservation par l'employeur.



La crèche d'entreprise (ou inter-entreprises) est un mode de garde collectif à destination des salariés de sociétés privées. La crèche se trouve généralement à proximité du domicile des parents ou proche du lieu de travail (voire dans ses locaux) et offre ainsi une plus grande flexibilité des horaires d'accueil pour répondre aux contraintes professionnelles et personnelles.

Si vous n'avez pas obtenu de place en crèche municipale, **seule votre entreprise peut vous permettre d'accéder à ce mode de garde collectif** adapté pour votre enfant.

Pour vous accompagner au sein de votre entreprise, vous pouvez vous rapprocher de l'un de ces services :

- Direction Générale
- Ressources Humaines (DRH, RRH etc..)
- Comité d'Entreprise
- Achats
- RSE, Relations Sociales

1

Pourquoi un employeur devrait-il mettre en place cette solution ?



Pour la famille

- Une place disponible immédiatement et garantie pendant 3 ans, jusqu'à l'entrée à la maternelle.
- Souplesse des horaires d'accueil : amplitude horaire d'en moyenne 11,5 heures par jour.
- Une place dans la crèche de votre choix.



Pour l'entreprise

- Grâce au fonctionnement souple des crèches inter-entreprises, l'employeur économisera les coûts supplémentaires liés à un défaut de mode de garde ou à un enfant malade :
- Coûts indirects liés aux retards ou absentéisme.
 - Coûts de recrutement liés à l'absence d'un collaborateur en congé parental.

2

Quels sont les avantages ?

Les places en crèches permettent de soutenir l'activité professionnelle des parents et notamment des femmes qui sont, dans 90% des cas, les premières touchées par le manque de places en crèche (réduction du temps de travail ou renoncement à une activité).

- Permettre à tous les parents d'accéder à un mode de garde
- **Lutter contre les inégalités H/F** en soutenant les femmes pour leur permettre de travailler dans les prochaines années
- Créer de l'**attractivité employeur**
- Fidéliser et favoriser le **recrutement**

La crèche est le mode de garde préféré des Français*

*Source cbnews avril 2023

-DE 20%

des enfants de moins de 3 ans disposent d'une place en crèche. **+ de 60%** sont gardés par la famille (bien souvent la mère)**



*Chiffre INSEE | ** Source Drees, 2021 / 2022



+ de 15%

d'écart de salaire entre les H/F *



+ de 40%

une fois les femmes à la retraite**



Dans 75% des couples

les femmes gagnent moins *

Le saviez-vous ?

83% des entreprises considèrent la conciliation famille-travail comme un levier de performance

94% des salariés

estiment que les entreprises doivent trouver des solutions en faveur de cet équilibre

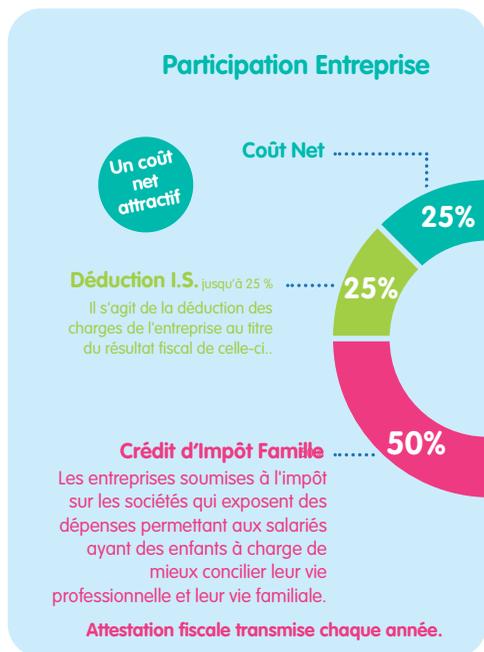
1,5% de taux d'attrition

par an parmi les salariés de nos clients qui bénéficient d'une place en crèche

Étude Kantar (Mai 2022) - Enquêtes clients 2021-2022



3 Quel est le tarif d'une place en crèche ?



Participation Parents

Prix identique qu'en crèche municipale dans nos multi-accueils (conventionnés PSU) et proche dans nos micro-crèches (aides de la PAJE).

Le crédit d'impôt est fixé à 50% dans la limite de 1750€ par enfant à charge et par an.

Modalités de paiement :

CESU dématérialisés, chèques ou prélèvements bancaires, facturation en milieu de mois dans nos micro-crèches afin d'éviter l'effet d'avance de trésorerie.



La Caisse d'Allocations Familiales

Elle complète la participation des parents

Quelles sont les démarches pour mettre en place ce service ?



Vous souhaitez impulser une politique parentalité en faveur d'un meilleur équilibre vie professionnelle - vie personnelle ? La Maison Bleue est LA solution clé en main.



Conseils parentalité, étude de besoins et attentes



Signature du contrat



Choix de la crèche par la famille



Visite de la crèche



Réponse aux familles & accueil en crèche



Suivi du dispositif et de la satisfaction famille et client

Une relation de proximité

(interlocuteur unique, des parents impliqués dans la vie de la crèche grâce à des événements et une application mobile dédiée)

Notre offre sur-mesure, conçue pour vous

Notre expertise d'Accueil en crèche

Accueil **Régulier**
Accueil **Occasionnel**
Accueil **d'Urgence**
Accueil **Temps-Partiel**
Accueil **Multi-crèches**

Notre accompagnement pour tous vos salariés

Familizy
by la Maison Bleue

Permettre à tous les salariés de
trouver les meilleurs prestataires
de services à la personne



Nos dispositifs RH sur-mesure

Conférences & Ateliers
Coaching Parental
Enquêtes RH & Salariés
Vidéos témoignages
Guide parentalité
Newsletters & Webinaires



De la TPE au Grand Groupe, ils nous font confiance





Créateur de **SMILE**
depuis 20 ans



La Maison Bleue
Réinventons la crèche